

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 SEPTEMBRE 2015 À 20 h 30**

L'an deux mil quinze, le jeudi 24 septembre, à 20 h30, le conseil municipal de la commune de Rouffiac, dûment convoqué le 17 septembre 2015, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Joël ARNAUD, Maire.

**PRÉSENTS** : Joël ARNAUD, Carmen MARC, Pierre DESTRIEUX, Pierre RENAULT, Emmanuel SEGUIN, Loïc TOUZINAUD, Jean-Luc RÉTAUD, Marion DEVER, Hervé TORCHUT, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Aline CLEMOT (qui a donné pouvoir à Pierre RENAULT) et Rachel BERNALEAU (qui a donné pouvoir à Marion DEVER)

Jean-Luc RÉTAUD a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 25 juin 2015 est adopté à l'unanimité.

**2015/09/01 - DÉCISION MODIFICATIVE 3**

Monsieur le Maire précise que le remplacement de foyers vétustes par le SDEER donne lieu à des opérations d'ordre qui n'avaient pas été prévues au budget et qu'il convient de régulariser.

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
21534-041	Réseaux d'électrification	479,00	
1326-041	Autres établissements publics locaux		479,00
	<b>TOTAL</b>	<b>479,00</b>	<b>479,00</b>

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

**2015/09/02 - DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE**

Le bureau de l'AFR de Rouffiac est composé de 6 membres dont 3 sont nommés par la Chambre d'Agriculture et 3 sont désignés par le Conseil Municipal.

Le bureau nouvellement constitué a pris acte de la démission de Monsieur Éric MARTINAUD avant même sa première réunion. Monsieur MARTINAUD ayant été désigné par le Conseil Municipal, il convient d'en nommer un nouveau.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne Monsieur Olivier GRENON comme membre du bureau et charge Monsieur le Maire d'assurer les formalités sur ce dossier.

### **2015/09/03 - AD'AP : POINT D'AVANCEMENT DU DOSSIER**

Suite à la décision du Conseil Municipal lors de sa réunion du 25 juin dernier de ne pas confier les études du dossier d'accessibilité, Monsieur Le Maire informe son Conseil de la suite donnée.

Un courrier a été envoyé à la Préfecture courant août pour :

- Attester de l'accessibilité à la salle municipale, à la mairie et au dojo,
- Demander un délai d'un an pour rendre accessible l'église (plan incliné), l'ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (plan incliné) et le club-house du Tennis (plan incliné et changement de la porte d'entrée car inappropriée).

### **2015/09/04 - BUREAU DE VOTE**

En prévision des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, les conseillers se sont positionnés quant aux horaires à assurer.

Monsieur le Maire a rappelé que tous les membres ayant participé aux bureaux durant la journée devront être présents le soir aux opérations de dépouillement à partir de 18 heures.

### **2015/09/05 - QUESTIONS DIVERSES**

• Cloche de l'église : Monsieur le Maire rappelle le montant de la subvention obtenue pour la restauration de la cloche, patrimoine de la commune (1975,00 € soit 25 % de la dépense HT).

De même, rappel est fait quant à la cérémonie d'inauguration prévue dans 2 jours, le samedi 26 à 11 heures. Notre agent communal a accepté d'assurer la logistique du pot qui suivra la cérémonie.

• Hangar : Monsieur le Maire rappelle le montant des subventions obtenues, d'une part, pour l'achat dudit hangar (2 310,00 €, soit 35 % du montant de la dépense HT) et, d'autre part, pour les travaux de rénovation (5 069,40 €, soit 35 % du montant de la dépense HT).

L'acte d'achat sera signé le 16 octobre prochain à 9 h 30 chez M<sup>e</sup> CHENARD à SAINTES.

Concernant le choix du ou des artisans à qui seront confiés les travaux, les membres de la commission 'Bâtiments' sont appelés à se réunir pour étudier les devis et proposer leur choix qui sera débattu lors d'une prochaine réunion de conseil. Monsieur Hervé TORCHUT, membre de cette commission, ne pourra pas siéger puisqu'il est intéressé dans le marché. La date retenue mais à confirmer est le vendredi 9 octobre à 19 h.

• Monsieur le Maire informe le Conseil du départ pour Marennes de notre Trésorier, Monsieur Jean-Marie LAUVERGNAT, et de son remplacement par Madame Liliane GIZOLME.

• Défibrillateur : Les conseillers départementaux de notre canton proposent un groupement de commande en vue d'acheter un défibrillateur. Financièrement, cela semble très intéressant mais ce même investissement a déjà été évoqué au niveau de la CDA.

Nous sommes interrogés par nos conseillers départementaux sur un accord de principe. Les membres du conseil demandent un délai de réflexion. Néanmoins, un débat s'instaure quant au positionnement de l'éventuel défibrillateur.

- Monsieur le Maire informe le conseil d'un projet de création d'un livre sur ROUFFIAC par le cercle de généalogie de SAINTONGE. La commune n'a aucun financement à prévoir sachant que les frais de recherches et d'impression seraient compensés par le bénéfice de la vente des livres auprès des Rouffiacais et des sympathisants.
- Monsieur le Maire informe le Conseil sur la suite donnée au dossier de sécurisation de la RD233, à la sortie de ROUFFIAC. Contrairement aux 2 propriétaires exploitants concernés par le projet, le propriétaire non exploitant a contesté le projet et refusé de céder quelques dizaines de m<sup>2</sup>. Chaque membre du Conseil reçoit un double du courrier envoyé par Monsieur le Maire, courrier qui sera inséré dans le journal communal de janvier 2016.
- Monsieur le Maire propose de décaler l'allumage matinal de l'éclairage public, soit 6h00 ou 6h30 au lieu de 5h30. Le Conseil accepte la proposition.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Ministre de l'Intérieur concernant les demandeurs d'asile. Une copie de ce courrier est remise à chaque conseiller.
- Monsieur le Maire confirme qu'aucune proposition n'a été reçue en mairie suite aux demandes faites aux Rouffiacais via le journal communal de juillet dernier quant au nom de la place de la mairie, aux photos de 1919 et au logo du canton.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune de ROUFFIAC a adhéré à l'opération 'Lucide', dite Octobre rose qui vise à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.
- Monsieur le Maire rappelle aux membres de la commission 'Communication' que le Conseil s'est engagé à assurer un focus rouffiacais à chaque parution du journal (Proposition d'interview des gestionnaires de l'aire de loisirs de l'été). La photo de couverture pourrait être celle de la cloche restaurée de l'église.
- Monsieur le Maire confirme que, suite à l'étude topographique des lieux par le Syndicat des Eaux, l'extension de l'assainissement collectif rue de la Grande Métairie s'arrêtera au niveau du Chemin de la Terrière sans emprunter ce dernier. En effet, cette voie étant du domaine privé communal classé 'Chemin' et non pas 'Rue', le Syndicat n'a pas vocation à intervenir sur ce type de voie, d'autant plus qu'il faut prévoir l'installation d'un poste de relèvement. Un changement de classement est à prévoir pour autoriser l'intervention du Syndicat des Eaux. Par ailleurs, l'extension du réseau collectif rue de la seigneurie est acceptée telle que souhaitée.
- Monsieur Pierre RENAULT fait le point sur l'opération 'Nettoyons la nature' du 27 septembre de 10 heures à midi. Il y a 42 inscrits. Deux circuits, 1 à vélo et 1 à pied, sont prévus. La municipalité offrira un pot en fin de parcours, à l'aire de loisirs sous le kiosque.

- Monsieur Loïc TOUZINAUD fait un rapport d'étape sur le projet 'Voie Verte' géré par la CDA. Le parcours entre PORT-D'ENAVUX et la Charente (avant SALIGNAC) se fera par la rive droite de la Charente. ROUFFIAC bénéficiera du parcours bis mis en place entre le bac de COURCOURY/CHANIERS et le pont de BRIVES. À ce jour, le volet financier n'est pas étudié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10.

Signatures :

J. ARNAUD

C. MARC

P. DESTRIEUX

R. BERNALEAU

P. RENAULT

E.SEGUIN

L. TOUZINAUD

JL RÉTAUD

M. DEVER

A. CLEMOT

H. TORCHUT